

CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

Bulletin d'inscription CFGGA

M Mme Melle

Nom : Prénom :

Né(e) le : A :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

Mel :

.....

Tél. : Portable :

Association au titre de laquelle vous participez à cette formation :

.....



- ✗ Une autorisation parentale pour les mineurs
- ✗ Un premier chèque de participation de 12 € à l'ordre du SMACC pour ouvrir le dossier d'inscription.

à retourner avec le règlement à :



Vous voulez...

- ... Savoir construire un projet associatif
- ... Accroître et valider vos connaissances de ce secteur

Inscrivez-vous au CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

- délivré par le Ministère de la Santé et des Sports
- avec le soutien de la DDCS du Calvados
- et du Conseil Régional de Basse-Normandie



Cette formation est composée de deux modules :

- un module théorique (30 heures) sur la spécificité du monde associatif, de ses acteurs et de son environnement.
- un module pratique (20 jours) sous forme d'une expérience au sein d'une association tutrice.

Conception graphique : Gaëlle Mata - la Ligue de l'enseignement du Calvados



Formation organisée par l'association SMACC constituée de :

- Animation Emploi Calvados - AE14
- La Ligue de l'enseignement du Calvados
- Le Marchepied, aide administrative aux artistes
- Structure Associative d'Aide aux Associations - S3A

Qu'est ce que le CFGA ?

Le CFGA est institué par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le décret n° 2008-1013 du 1er octobre 2008.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique pour les bénévoles en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association. Le CFGA s'adresse notamment aux jeunes et nouveaux dirigeants d'association.

Pourquoi un certificat de formation ?

L'objectif du CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) est de valoriser l'engagement bénévole, notamment des jeunes, au sein des associations, et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités.

La formation s'adresse à tous les bénévoles en recherche de connaissance et qui souhaitent s'investir dans l'action associative. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

Cette formation, théorique (30 heures) et pratique (parcours de 20 jours dans une ou des associations déclarées), est validée par la délivrance par le Directeur Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale d'un Certificat de Formation à la Gestion Associative aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité du parcours de formation.

Agir avec nos valeurs...

Les membres fondateurs de l'association SMACC ont fait le choix de mettre en œuvre une organisation collégiale au niveau de la gouvernance de l'association, aussi ils assurent collectivement la responsabilité pédagogique des actions de formation réalisées. Celles-ci sont animées par des professionnels en activité et des intervenants qualifiés. En plus des documents fournis dans les modules, nous vous proposons de bénéficier sur certains modules, de l'expérience de personnes ressources repérées par nos structures et pouvant vous apporter un éclairage spécifique dans leur domaine.

CONTENU THEORIQUE 7 modules

- 1 - Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- 2 - Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics
- 3 - Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- 4 - Compétence en matière de ressources humaines associatives
- 5 - La fonction employeur
- 6 - Compétence en matière de gestion de projet associatif
- 7 - Compétence en matière de finances associatives

CALENDRIER

14 et 15 octobre,
4 et 5 novembre et
25 et 26 novembre 2011.

Les trois regroupements se déroulent à Caen ou à Hérouville Saint Clair.

De 14h00 à 22h00 le vendredi et de 9h30 à 12h30 le samedi (sauf le dernier samedi à 15h).

TARIFS

Coût d'inscription : 12 €
Coûts pédagogiques :
Bénévole : 90 €
Salarié : 300 €

Pour les salariés, prise en charge possible par votre OPCA (plan de formation, DIF, ...).

PLUS D'INFOS... VOUS INSCRIRE

Animation Emploi Calvados : ae14@wanadoo.fr
La Ligue de l'enseignement du Calvados : crdva@laligue14.org
Le Marchepied : contact@lemarchepied.com
Structure Associative d'Aide aux Associations : saaa@noos.fr
Délégué Départemental à la Vie Associative : M. Joël JOLY 02 31 52 74 16